

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91/32

NOTES POUR UNE INTERVENTION

DE L'HONORABLE BARBARA MCDOUGALL,

SECÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

DEVANT LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA CONFÉRENCE

SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (CSCE)

BERLIN (Allemagne)

Le 19 juin 1991

Nous sommes conscients de l'importance de cette première réunion du Conseil des ministres, qui se tient dans un lieu et à un moment historiques.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CSCE

Nous devons aujourd'hui déterminer comment réaménager la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) de manière à assurer plus efficacement la sécurité de l'Europe.

C'est là un défi qui concerne directement les Canadiens, car il y va aussi de leur sécurité.

Il ressort clairement de notre histoire que la sécurité du Canada et celle de l'Europe sont inséparables - tout conflit en Europe entraîne fatalement dans son sillage le Canada, et ce, parce que tant de nos intérêts se trouvent en Europe.

DES VALEURS COMMUNES

Dans le contexte actuel, nous ne devons ni oublier le message de l'Acte final de Helsinki ni commettre l'erreur de nous concentrer sur la seule sécurité.

Ce dont il s'agit en réalité, ce sont les valeurs communes - les valeurs démocratiques communes.

Les événements des dernières années font du partage de ces valeurs une réalité et non un vague objectif.

La démocratie en Europe est réelle. Elle a été conquise de haute lutte et à un prix considérable. Mes concitoyens canadiens et moi saluons les personnes présentes ici aujourd'hui qui ont participé activement à cette lutte dans leurs pays. Il s'agit d'une rencontre historique pour nous tous, mais surtout pour vous.

LA DÉMOCRATIE : LE MEILLEUR CIMENT DE LA SÉCURITÉ

En gagnant du terrain, la démocratie a contribué au renforcement de la sécurité européenne. Les démocraties peuvent travailler ensemble en toute confiance à bien plus de niveaux que des sociétés totalitaires.

Les rapports entre les démocraties sont marqués par la tendance à la multiplication des contacts et des relations réciproques, comme l'a souligné notre ami polonais dans ses remarques d'une grande pertinence. De tels contacts et relations réciproques contribuent au renforcement de la confiance.

Rien de tel qu'un sentiment d'interdépendance, soutenu par un appui ferme des populations, pour accroître la sécurité.

Un autre défi auquel nous faisons face consiste à vous aider, vous pays amis d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, à consolider vos nouvelles démocraties de manière à permettre à vos citoyens de faire des choix importants et de voir ces choix se réaliser sur le plan politique.

Il y a toutefois des obstacles à surmonter, dont les difficultés économiques.

La situation économique et sociale en Europe centrale et en Europe de l'Est fait l'objet d'un autre point à l'ordre du jour, mais je voudrais souligner ici la relation mutuelle qui existe entre la démocratie et le bien-être économique, ainsi que la contribution fondamentale des deux à la sécurité durable.

En insistant sur cette relation, nous devrions nous rappeler que nous disposons déjà des outils dont nous avons besoin pour faire avancer la démocratie.

Créé à cette fin, le Bureau des élections libres peut nous aider à faire en sorte que la volonté du peuple, seul fondement possible d'un gouvernement légitime, soit respectée.

L'ARCHITECTURE DE LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Si la sécurité européenne repose sur la démocratie et le bien-être économique, son architecture est faite d'une multitude de pièces imbriquées les unes dans les autres et soutenues par les piliers européen et nord-américain.

Cette nouvelle architecture embrasse tous les pays d'Europe et d'Amérique du Nord ainsi que toutes les questions relatives à leur sécurité.

La CSCE est mieux placée que toute autre organisation pour constituer le cadre paneuropéen et transatlantique complet qu'il faut pour assurer la sécurité coopérative de tous ses États membres.

Les droits de la personne, la liberté économique, la migration, la justice sociale et la même sécurité pour tous sont autant de facettes d'une même question.

LES MESURES PROPRES À ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ : UN MODÈLE INTERDISCIPLINAIRE

La CSCE, avec sa grande portée et son vaste mandat, reconnaît que la sécurité et les valeurs démocratiques sont indissolublement liées.

La sécurité ne saurait plus être définie en termes strictement militaires. Les menaces à la sécurité prennent des formes de plus en plus diverses : sous-développement économique, dégradation de l'environnement, oppression politique, pour n'en citer que quelques-unes.

Si la CSCE constitue le cadre, elle ne peut par elle-même assurer la sécurité de l'Europe.

Une OTAN transformée qui puisse compter sur un engagement durable de l'Amérique du Nord envers la sécurité européenne demeure essentielle à la sécurité et à la stabilité de l'Europe.

En outre, l'intégration politique et économique européenne effectuée par l'entremise de la Communauté européenne complète l'interdépendance croissante des pays européens.

Toutefois, nous devons tous oeuvrer au bon fonctionnement de la CSCE, que nous fassions partie ou non d'autres réseaux.

Tâchons donc, maintenant que nous sommes réunis à Berlin, de faire en sorte que la CSCE nous permette de répondre à des besoins et à des préoccupations réels au sujet de la sécurité européenne.

Nous devons désormais tenir des réunions beaucoup plus efficaces que par le passé. Il faut cesser de mettre l'accent sur la procédure, la forme et le souci du détail et examiner les véritables enjeux qui sont devant nous.

LA PRÉVENTION DES CONFLITS

À Paris, nous avons créé une fonction de prévention des conflits pour la CSCE. C'est le Centre de prévention des conflits (CPC) qui en est chargé.

À notre avis, la fonction de prévention des conflits fait partie intégrante du processus politique continu qui commence par des réunions régulières des chefs de gouvernement et se poursuit par les réunions de notre Conseil et celles du Comité des hauts fonctionnaires.

Le Centre devrait être un instrument de sécurité coopérative souple qui, sous la direction du Conseil, pourrait remplir un

certain nombre de fonctions diverses se rapportant à la prévention des conflits.

Nous avons espéré pouvoir mettre au point, au cours de la présente réunion, un mécanisme permettant la convocation de réunions d'urgence.

Certains semblent craindre que ce mécanisme ne soit appliqué à des affaires intérieures délicates sans le consentement du ou des pays concernés.

Nous devons rassurer nos membres et faire avancer le dossier général de la prévention des conflits. À cette fin, nous devons avoir la volonté politique d'aller au fond de nos problèmes.

Voilà le principal défi ou, si vous préférez, la principale occasion qui se présente à nous aujourd'hui.

LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES : LE CONTEXTE GLOBAL

Il ne faut pas oublier que nous appartenons à une communauté internationale plus vaste.

C'est pourquoi les participants à la présente réunion devraient également jeter un coup d'oeil sur le monde extérieur à la CSCE et sur les conséquences des événements qui s'y produisent pour notre sécurité.

LES LEÇONS DE LA GUERRE DU GOLFE : LES ARMES

Il y a des leçons à tirer de la guerre du Golfe; or, si nous n'en faisons aucun cas, ce sera à nos risques et périls et au détriment des générations futures dont les membres prendront place un jour dans la présente tribune.

Nous ne devons plus jamais laisser un État se surarmer au point de menacer la paix et la sécurité.

Beaucoup des États représentés ici aujourd'hui ont contribué à l'armement de l'Iraq. La guerre du Golfe a eu des effets dévastateurs dans toute la région.

Nos concitoyens ont pu constater clairement les conséquences des ventes d'armes incontrôlées. Dans les temps anciens, cette guerre aurait été considérée comme un avertissement divin, et peut-être était-ce le cas. Quoi qu'il en soit, c'est un avertissement dont nous, dirigeants élus démocratiquement, ne pouvons pas ne pas tenir compte. Nos concitoyens comptent sur nous pour éviter qu'une telle menace ne ressurgisse.

Les populations de nos pays constatent la fin de la guerre froide. Elles se félicitent des progrès accomplis dans les

négociations sur les FCE et voient se concrétiser la réduction de nos arsenaux.

Elles veulent toutefois éviter à tout prix que ces armes ne soient simplement transférées à d'autres Saddam Hussein en puissance.

Je ne propose pas ici que nous négociions une résolution sur le contrôle des armements dans le cadre de la présente réunion.

Ce que je propose, c'est que nous fassions savoir à nos concitoyens - ainsi qu'aux éventuels aventuriers - que l'accumulation massive d'armements est terminée.

Bien sûr, les pays ont le droit de s'armer adéquatement ainsi que de fabriquer et de vendre du matériel militaire.

Ce n'est pas toutefois pas cette question qui nous occupe. Nous sommes ici pour discuter des moyens de prévenir la création d'énormes déséquilibres militaires, déséquilibres qui menacent la paix, mettent en péril des vies humaines et détournent des sommes phénoménales qui pourraient être consacrées à d'autres problèmes urgents.

LES TRANSFERTS D'ARMES CONVENTIONNELLES

Les négociations sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), menées dans le cadre des objectifs de la CSCE, ont permis aux pays membres d'amorcer des réductions considérables des armes conventionnelles.

Cependant, les transferts d'armements, la surcapacité de production et de l'absence de transparence dans le commerce des armes continuent à poser des problèmes de taille.

À notre avis, il existe certaines questions, dont celle-ci, que le Conseil devrait examiner en priorité et qui, en raison de leur urgence, devraient, si possible, faire l'objet d'une déclaration politique.

J'ai récemment eu le plaisir d'assister à l'assemblée générale de l'Organisation des États américains où, pour la première fois, les 34 pays représentés étaient dirigés par des gouvernements démocratiques. Cette organisation, qui compte sur le leadership de l'Europe, s'est exprimée sur cette question dans une résolution.

Ici, dans cette tribune, je me réjouis de l'appui vigoureux que vous avez accordé à nos efforts, comme l'a exprimé l'Autriche.

Un engagement politique concernant la question du transfert des armes conventionnelles cadrerait avec les engagements que nous avons pris dans l'Acte final de Helsinki et les autres documents de la CSCE.

UNE DÉCLARATION SUR LES TRANSFERTS D'ARMEMENTS

Nous convenons tous que la réunion de Berlin nous donne l'occasion de faire une brève déclaration politique au sujet des transferts d'armements.

Je suis sûre que nous reconnaissons tous l'importance du problème et le fait qu'il concerne tous les pays membres de la CSCE.

Les États parties à l'accord FCE ont le devoir de s'abstenir de contribuer, au moyen de transfert d'armements, à la constitution de stocks excessifs d'armements en dehors de la zone d'application du traité FCE.

Nous devons aussi encourager la transparence dans les transferts d'armes conventionnelles.

Il est temps d'amener les gouvernements des pays membres de la CSCE à examiner ces questions de façon sérieuse et ouverte.

J'espère sincèrement que ces points feront l'objet d'un consensus et seront inclus dans un résumé des résultats de la réunion.

LE RENFORCEMENT DE L'ONU

L'autre grande leçon de la guerre du Golfe, c'est qu'en accroissant la capacité de l'ONU de réagir plus efficacement à l'avenir aux violations de la sécurité, nous réduirons les risques de telles violations.

Nous devons tous devenir multilatéralistes et reconnaître que la sécurité est indivisible.

Nous devons élaborer un cadre de sécurité qui puisse, par sa diversité et sa souplesse, répondre aux besoins de nos pays, au moyen des structures nécessaires, quelles qu'elles soient. Toutefois, nous devons éviter de faire double emploi avec d'autres systèmes de l'ONU.

UN RÉGIME DE SÉCURITÉ MONDIAL

Nous pouvons commencer par la CSCE ou des processus semblables qui contribuent à l'existence d'une vaste gamme d'ententes complémentaires.

Nous devons agir au niveau régional de façon à favoriser le développement, la coopération et la prévention.

Nous devons aussi agir au niveau mondial, par l'intermédiaire de l'ONU, afin que la règle de droit prime toujours.

Dans le cadre de ce processus, notre tâche consiste à assurer le dialogue, la coopération et des investissements tangibles.

CONCLUSION

En terminant, permettez-moi de revenir aux idéaux démocratiques que nous partageons et qui sont le fondement de nos valeurs communes.

Ce sont là les vrais piliers de notre sécurité.

Ils nous permettent de croire que nous pouvons trouver à nos problèmes des solutions qui viennent renforcer la sécurité.

Notre aptitude à remplir les promesses de notre nouvelle communauté de valeurs dépendra de l'existence d'une volonté politique appuyée par des mesures concrètes.

À l'occasion de la présente réunion, nous devons passer de la parole aux actes et prendre des décisions qui nous permettront d'avancer ensemble. J'ai mentionné deux de ces décisions. Prenons-les et prenons les autres mesures qui s'imposent.